

# reCOMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

Etaient Présents 55 titulaires, 4 suppléants, 7 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, Daniel LACRAMPE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE,

Suppléants : Jérôme BOURGUINAT suppléant de Jacques CAZAURANG, Patrick DRILHOLE suppléant de Rose Elisabeth LOPEZ, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE, Loïc LUNION suppléant de Aurore GUEBARA

Pouvoirs : Fabienne TOUVARD à Fabienne MENE-SAFFRANE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, André LABARTHE à Laurence DUPRIEZ, Martine LARROUCAU à Jean CONTOU CARRERE, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Jean-Maurice CABANNES, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Marie Annie FOURNIER, Jacques MARQUÈZE,

#### RAPPORT N° 29-200910-PAH-

#### PROGRAMME D'ACTION DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES PYRENEES BEARNAISES 2020 : PLAN DE FINANCEMENT

Mme CABON expose :

Vu la convention de labellisation Pays d'Art et d'Histoire du 18 janvier 2013,

Vu les règlements d'intervention de la Direction Régionale de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, et Pyrénées-Atlantiques,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'animation du label PAH, entre la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau et la Communauté de Communes du Haut-Béarn,

Vu la délibération n° 48-200227-PAT du 20 février 2020,

Considérant le programme d'actions 2020,

Considérant les arbitrages budgétaires,

Les actions retenues au titre de l'année 2020, pour les cinq volets « Fonctionnement », « Organisation », « Recherche », « Communication » et « Animations », sont estimées à 70.000 €.

Le budget prévisionnel correspondant à ces actions est estimé ainsi :

Dépenses	Montant	Origine des financements	Montant
Plan d'action 2020	70 000 €	DRAC	8 000 €
		Conseil régional Nouvelle-Aquitaine	14 000 €
		Conseil départemental 64	4 500 €
		Autofinancement CC (Vallée d'Ossau et Haut-Béarn)	43 500 €
<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** les financements sus-indiqués auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, et du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents correspondants,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 septembre 2020

Suit la signature

Le Président

*Signé BU*

Bernard UTHURRY